



REPONSE A LA MOTION DE MME ET MM. LES CONSEILLERS COMMUNAUX BAERTSCHI ET CONSORTS

MOTION BAERTSCHI ET CONSORTS du 9 juin 2022

Pour des horaires d'ouverture de la déchèterie plus adaptés à la population active
Pour une gestion des déchets plastiques plus valorisés et au service des habitants de Mies

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En réponse à la motion du 9 juin 2022 mentionnée en titre, la Municipalité soumet à votre Conseil les décisions, les actions et les remarques suivantes de la Municipalité en réponse aux demandes formulées par les motionnaires :

1) Horaires d'ouverture de la déchèterie plus adaptées à la population active

a) Prolongement jusqu'à 19h un jour sur semaine :

- La Municipalité propose d'introduire une « nocturne » à l'heure d'été, l'heure d'hiver ne se prêtant pas à une exploitation jusqu'à 19h, car il fait déjà nuit à partir de 17h et il n'y a pas d'éclairage extérieur pour garantir la sécurité des usagers et une surveillance adéquate.
- La Municipalité propose le prolongement de l'ouverture d'une heure et demie minimum, voire deux heures, un jour de la semaine qui reste à déterminer (soit les mardis ou jeudis en fin d'après-midi).
- Pour rester neutre en matière de coûts et d'horaires de travail, la Municipalité propose d'augmenter d'autant la durée de la fermeture à mi-journée en ouvrant ce jour-là à 15h ou 15h30 et en fermant à 18h30 ou 19h. Une compensation durant l'horaire d'hiver a été étudiée mais rejetée par la Municipalité, car trop compliquée à mettre en œuvre.
- Une évaluation de la fréquentation des créneaux horaires modifiés sera faite après une saison et leur reconduction en 2024 décidée en fonction des résultats.

b) Ouverture les lundis :

- Afin de garantir deux jours consécutifs de congé les weekends, une ouverture les lundis n'est pas envisageable avec les ressources existantes.
- Dès lors, il faudrait engager un(e) employé(e) supplémentaire à un taux de 20% avec un surcoût au budget estimé à CHF 20'000.-.
- La Municipalité n'est à priori pas favorable à cette solution et propose le cas échéant de laisser la décision d'un tel surcoût à la sagacité du Conseil communal.

2) Introduction d'une filière plastique avec une meilleure valorisation

a) Réintroduction d'une benne de collecte tout-plastique, développement d'une filière de valorisation et proposition de s'approcher de Serbeco pour les traiter :

- La Municipalité vient de recevoir du courrier de la part de la SADEC répercutant une information de la Confédération et du Canton indiquant qu'un système de collecte des plastiques mélangés sera introduit à l'échelon national entre 2023 et 2025. A ce stade, nous n'avons pas encore d'informations suffisamment précises sur les modalités de collecte et de ses implications pour les autres filières de collecte mises en place pour le PEHD (flaconnages) et le Sagex (voir ci-dessous), à savoir si celles-ci seraient maintenues telles quelles ou si le nouveau système est basé sur un tri de la totalité des plastiques.
- Selon notre appréciation, il est donc prématuré d'engager des coûts supplémentaires avant d'avoir plus d'informations et de connaître concrètement l'impact sur notre système de collecte actuel des plastiques en termes de coûts et de logistique.
- La Municipalité n'est pas favorable à la réintroduction de la « benne plastique » et propose d'attendre la confirmation d'une filière nationale avant toute décision à ce sujet.
- Concernant la filière Serbeco, il faut comprendre que dans une hypothèse de collecte « tout-plastique » envoyée à Genève, les déchets recyclables qui représentent environ la moitié des déchets continueraient à être recyclés, tandis que l'autre moitié serait incinérée ailleurs, hors du périmètre TRIDEL auquel nous sommes tenus d'envoyer les déchets à incinérer. La partie devant être valorisée thermiquement (=incinérée) continuerait à l'être, mais à Genève plutôt qu'à Lausanne et acheminée en camion plutôt qu'en train. Il en découle que le bilan aussi bien écologique que financier / logistique n'est pas favorable à la version genevoise proposée. Elle n'est pas non plus conforme aux arrangements du périmètre SADEC auquel nous appartenons et dont la Commune de Mies est actionnaire.
- Dès lors, la Municipalité n'est pas favorable à un rapprochement avec Serbeco à Genève, ceci d'autant plus que cela nous obligerait d'acheminer non seulement les plastiques mélangés non-triés en dehors du périmètre SADEC et hors-canton, mais également les déchets triés (flaconnages et sagex) que nous collectons actuellement également.

b) Filière PSE (Sagex) :

- Suite à la visite de la Commission ad hoc sur les déchets du site de recyclage du Sagex de l'entreprise Henny Transports SA (membre du groupe Retripa) à Féchy, il

a été convenu de tester et en cas de satisfaction d'introduire une nouvelle filière de collecte de PSE (= polystyrène expansé ou Sagex) à la déchèterie de Mies. Ce test est en cours depuis début octobre et pour une période de trois mois.

- Au début de 2023, la filière sera confirmée à condition qu'elle ait donné satisfaction. Une réévaluation sera faite ensuite en 2024 après une année complète d'exploitation.

3) Maintien de la taxe inchangée

- En l'état, les mesures proposées par la Municipalité n'engendreront pas d'augmentation de la taxe.

En vous remercions de l'attention que vous voudrez porter à la présente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 novembre 2022

La Municipalité

Le Syndic


P.-A. SCHMIDT



La Secrétaire


C. GALLAY